



# Communiqué de presse

Jeudi 3 avril 2025

## Tisséo Collectivités labellisé Employeur Pro-Vélo

En mars 2025, Tisséo Collectivités a reçu le Label Employeur Pro-Vélo catégorie Or décerné par le Bureau Véritas qui récompense son engagement en faveur de la promotion du vélo sur les trajets domicile-travail.

**« Je suis heureux de cette labellisation dans la catégorie Or qui valorise nos actions pour les mobilités actives ; C'est une belle distinction qui récompense notre démarche éco-responsable visant à encourager l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail. Je remercie l'ensemble des équipes pour cette réussite et leur engagement ! »** a déclaré Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités.

Le programme Objectif Employeur Pro-Vélo est un programme financé par les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), conçu par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) avec l'appui technique de l'ADEME. Cette initiative s'inspire du label « *Cycle Friendly Employer* » de l'European Cyclists' Federation.

Ce programme propose un parcours d'accompagnement sur-mesure aux employeurs participants pour favoriser les déplacements à vélo. Les employeurs bénéficient de conseils personnalisés et d'une prime pour mettre en place des actions pro-vélo proposés dans le catalogue du programme.

Engagé depuis avril 2024 dans ce programme, Tisséo Collectivités a répondu aux objectifs suivants :

- Valider un ensemble d'actions déjà mises en place en faveur du vélo dont voici quelques exemples :
  - Diagnostic et plan d'actions du plan de mobilité employeur Moov'in
  - Communication interne et externe sur les bienfaits du vélo
  - Participation aux challenges AYAV (Allons-y à vélo)
  - Engagement de la direction en faveur du vélo
  - Procédure de prévention des risques d'accidents à vélo
  - Flotte de vélos de service
- Connaître les points à améliorer et profiter d'un accompagnement clé en main
- Développer la pratique du vélo dans le cadre du plan de mobilité employeur



**Contacts Presse :**

Marie Adeline Etienne – 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



# Communiqué de presse

Jeudi 3 avril 2025

La parcours de labellisation comprend les étapes suivantes :

- Autodiagnostic
- Réunion de cadrage
- Charte d'accès au catalogue
- Mise en œuvre d'actions pro-vélo
- Audit de labellisation
- Obtention du label Employeur Pro-Vélo

Ce programme a permis de mettre en place les actions suivantes :

- Mise en place du Forfait Mobilités Durables
- Conseil mobilité personnalisé proposé aux nouveaux arrivants
- Espace dédié au stationnement et à l'entretien des vélos de service et des agents
- Révision des vélos des agents
- Essais de vélo variés
- Formation de remise en selle
- Création de 5 nouveaux arceaux vélo sur l'esplanade de Compans avec Toulouse Métropole
- Installation de casiers
- Achat d'un pied de réparation et d'outils de réparation et maintenance des vélos

**Contacts Presse :**

Marie Adeline Etienne – 06 86 59 71 31 – [marie-adeline.etienne@tisseo.fr](mailto:marie-adeline.etienne@tisseo.fr)  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – [alexandra.philippoff@tisseo.fr](mailto:alexandra.philippoff@tisseo.fr)